



La Co-Tidienne

18 juin 2020

On vous informe

Les documentalistes du CNFPT mettent à votre disposition une veille quotidienne pendant la crise sanitaire. Retrouvez toutes les informations sélectionnées aujourd'hui.

LA FORMATION DU JOUR...

Enjeux et bonnes pratiques de la médiation numérique pour les territoires



Chaque jour, dans les territoires, les problématiques d'accès au numérique changent de visage. Ce n'est plus seulement l'accès à une connexion ou à un équipement qui compte, c'est aussi l'usage que l'on sait en faire dans tous les aspects de la vie quotidienne.

Or si les transitions numériques s'accélèrent, les écarts d'usage se creusent. Aujourd'hui, 13 millions de Français restent en difficulté avec le numérique. L'acquisition d'une culture numérique et de compétences numériques, à tout âge, n'a pourtant jamais été aussi essentielle pour devenir pleinement citoyen de la société numérique.

Les collectivités territoriales ont un rôle essentiel à jouer en la matière, pour mobiliser leur territoire autour de ces grands enjeux d'inclusion numérique, d'encapacitation citoyenne et de développement économique. Cette implication des collectivités territoriales se fait notamment dans le cadre des maisons de service au public.

Pour vous accompagner dans cette démarche, le CNFPT et la MEDNUM s'associent cette année encore pour vous proposer une formation à distance qui a pour objet de vous donner les clefs de lecture pour agir. Dans cette nouvelle édition mise à jour du MOOC, vous pourrez aussi découvrir les nouveaux dispositifs de politique publique mis en oeuvre sur le territoire en 2019, tels que les maisons France service, les Hubs territoriaux pour un numérique inclusif ou encore le Pass numérique.

Pour vous inscrire :

<https://www.fun-mooc.fr/courses/course-v1:CNFPT+87026+session04/about>

L'INFORMATION DU JOUR...

La crise sanitaire pour les collectivités territoriales

➤ Actualité juridique

Loi n° 2020-734 du 17 juin 2020 relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2020/6/17/2020-734/jo/texte>

Cette loi prend des dispositions dans divers domaines : outre-mer, droit du travail, mandats des instances de gouvernance, sport, droit de séjour des étrangers, prestations sociales, militaires, consommation, droit pénal, santé et biologie médicale... Les articles 1, 20, 21, 38, 54 intéressent plus particulièrement les collectivités territoriales (outre-mer, fonction publique, commande publique).

Décret n° 2020-741 du 16 juin 2020 relatif au régime particulier d'assurance chômage applicable à certains agents publics et salariés du secteur public

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/6/16/2020-741/jo/texte>

Ce décret définit les modalités d'indemnisation des agents relevant des trois versants de la fonction publique, d'Orange et de La Poste lorsqu'ils sont privés d'emploi. Ces demandeurs d'emploi sont soumis, en fonction de leur statut, aux règles de l'assurance chômage et aux dispositions spécifiques du présent décret. Le décret précise également les cas de privations d'emploi ouvrant droit à l'allocation chômage, spécifiques aux agents publics qui, par définition, ne relèvent pas de contrats de travail conclus en application du code du travail. Ce texte contribue ainsi à clarifier le droit applicable à ces demandeurs d'emploi particuliers. Le décret adapte enfin certaines règles d'indemnisation afin de tenir compte des situations de suspension de la relation de travail (disponibilité par exemple), des modalités de rémunération de ces agents ainsi que des dispositions statutaires qui leur sont applicables.

Décret n° 2020-742 du 17 juin 2020 prévoyant des dispositions spécifiques en vue du second tour du renouvellement général des conseillers municipaux et communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon prévu le 28 juin 2020 et adaptant certaines dispositions du code électoral

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/6/17/2020-742/jo/texte>

Ce décret adapte le droit électoral au contexte sanitaire afin que la campagne électorale et le scrutin se déroulent dans des conditions de nature à préserver la santé des électeurs, des candidats et des membres du bureau de vote. Le décret tire également les conséquences du report du second tour en ce qui concerne les modalités de réunion du conseil municipal pour procéder à la désignation des délégués des conseils municipaux.

Décret n° 2020-743 du 17 juin 2020 prescrivant les mesures sanitaires exceptionnelles nécessaires pour l'organisation des élections organisées le 28 juin 2020

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/decret/2020/6/17/2020-743/jo/texte>

Ce décret prévoit des mesures sanitaires exceptionnelles nécessaires pour l'organisation du second tour des élections municipales, communautaires, des conseillers de Paris et des conseillers métropolitains de Lyon organisé le 28 juin 2020.

Ordonnance n° 2020-737 du 17 juin 2020 modifiant les délais applicables à diverses procédures en matière sociale et sanitaire afin de faire face aux conséquences de la propagation de l'épidémie de covid-19

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2020/6/17/2020-737/jo/texte>

L'article 1er proroge jusqu'au 10 octobre 2020 l'adaptation des délais relatifs à la conclusion et à l'extension d'accords collectifs conclus. L'article 2 modifie les dispositions temporaires relatives aux assistants maternels et aux disponibilités d'accueil des jeunes enfants. L'article 3 s'intéresse aux règles d'organisation et de fonctionnement des établissements sociaux et médico-sociaux. L'article 4 prévoit que l'employeur peut anticiper la reprise des processus électoraux, actuellement suspendus. L'article 5 prolonge la prise en charge intégrale des actes de télémedecine. L'article 6 apporte des modifications aux aménagements de délais en matière d'instruction par les caisses de sécurité sociale des demandes de reconnaissance d'accidents du travail et de maladies professionnelles, ainsi qu'aux contestations d'ordre médical des décisions des organismes de sécurité sociale.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/rapport/2020/6/18/SSAZ2014430P/jo/texte>

Ordonnance n° 2020-738 du 17 juin 2020 portant diverses mesures en matière de commande publique

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2020/6/17/2020-738/jo/texte>

Cette ordonnance prend différentes mesures ayant pour objectif de soutenir les entreprises (notamment les PME), fragilisées par cette crise.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/rapport/2020/6/18/ECOM2013712P/jo/texte>

Ordonnance n° 2020-739 du 17 juin 2020 portant réorganisation de la Banque publique d'investissement et modifiant l'ordonnance n° 2005-722 du 29 juin 2005 relative à la Banque publique d'investissement

Journal officiel de la République française. Lois et décrets, 18/06/2020, n° 149

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2020/6/17/2020-739/jo/texte>

Cette ordonnance a pour objet de permettre la fusion entre la société anonyme Bpifrance et sa filiale agréée en tant qu'établissement de crédit, Bpifrance Financement. Ceci permettra au nouvel ensemble, dont l'établissement de crédit sera désormais l'entité de tête, de disposer de fonds propres plus importants compte tenu de la consolidation de la filiale Bpifrance Participations. Cette solidité financière permettra d'augmenter les volumes de garanties et de prêts accordés, notamment dans le contexte des difficultés économiques prolongées que vivent de nombreuses entreprises.

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/rapport/2020/6/18/ECOA2012807P/jo/texte>

➤ Organisation institutionnelle des collectivités territoriales

Ce que pensent les Français de la gestion de la crise par leurs départements

Acteurspublics.fr, 18/06/2020

<https://www.acteurspublics.fr/articles/ce-que-pensent-les-francais-de-la-gestion-de-la-crise-par-leurs-departements>

Selon une enquête d'Harris interactive commandée par le conseil départemental de l'Essonne, 67% des Français estiment que leur département a géré "efficacement" la crise sanitaire. Attachés à cette institution, ils attendent avant tout de leurs départements un soutien au développement économique et à l'emploi dans les années à venir.

Doubles panneaux, procurations, bulletins de vote... ce qu'il faut savoir de l'organisation du deuxième tour

Maire-info.com, 18/06/2020

<https://www.maire-info.com/coronavirus/doubles-panneaux-procurations-bulletins-de-vote...-ce-qu'il-faut-savoir-de-l'organisation-du-deuxieme-tour-article-24321>

C'est une véritable pluie de textes réglementaires et législatifs relatifs au second tour des élections municipales qui tombe ces jours-ci sur les élus ! Alors que la loi « sécurisant » le second tour a été adoptée définitivement hier et devrait être publiée demain, deux décrets, entrant en vigueur dès aujourd'hui, ont été publiés ce matin au *Journal officiel*, tandis que le ministère de l'Intérieur a diffusé deux addendum au traditionnel mémento des candidats, pour les communes de plus et de moins de 1000 habitants. À dix jours du scrutin, ces informations étaient forcément très attendues.

Le bouleversement des élections municipales validé par le Conseil constitutionnel

Acteurspublics.fr, 18/06/2020

<https://www.acteurspublics.fr/articles/le-bouleversement-des-elections-municipales-valide-par-le-conseil-constitutionnel>

"Le report du second tour des élections municipales ne méconnaît ni le droit de suffrage, ni le principe de sincérité du scrutin, ni celui d'égalité devant le suffrage", juge la Rue Montpensier dans une décision publiée mercredi 17 juin. Les Sages y déclarent conformes à la Constitution la modification du calendrier du scrutin décidée par l'exécutif en raison de l'épidémie de COVID-19.

Municipales 2020 : second tour, mode d'emploi

Lemonde.fr, 18/06/2020

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/18/municipales-2020-second-tour-mode-d-emploi_6043233_823448.html

Procurations modifiées, réaménagement des bureaux de vote, port du masque obligatoire... Les règles pour le second tour des élections municipales du 28 juin.

Municipales : les conditions de procuration assouplies

Lemonde.fr, 17/06/2020

https://www.lemonde.fr/politique/article/2020/06/17/municipales-les-conditions-de-procuration-assouplies_6043212_823448.html

Il sera possible de disposer de deux procurations et de la demander sans avoir à se déplacer, selon le projet de loi adopté mercredi soir par le Parlement.

➤ **Ressources Humaines / Fonction publique**

Modification temporaire du compte épargne-temps (CET) dans les fonctions publiques territoriales et hospitalières

Service-public.fr, 16/06/2020

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A14107>

Un décret et un arrêté parus au Journal officiel le 14 juin 2020 prévoient un assouplissement exceptionnel du compte épargne-temps dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière. Cette mesure permet aux agents de préserver leurs droits aux congés acquis en assurant la continuité du service public pendant la crise sanitaire. Le nombre total de jours pouvant être maintenus sur ce compte passe de 60 à 70 jours pour l'année 2020.

➤ **Services publics impactés**

Achat public / Finances / Marchés publics

Redressement judiciaire, quota PME-artisans... Les règles des marchés publics évoluent avec la crise

Maire-info.com, 18/06/2020

<https://www.maire-info.com/marches-publics/redressement-judiciaire-quota-pme-artisans...-les-regles-des-marches-publics-evoluent-avec-la-crise-article-24320>

Bercy aménage les règles des marchés publics. Pour atténuer le choc de la crise sanitaire, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, a présenté, hier en Conseil des ministres, une ordonnance visant à faciliter l'accès des entreprises les plus impactées, notamment les PME et les artisans, à la commande publique. Depuis l'entrée en vigueur de la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 du 25 mars 2020, le gouvernement est autorisé, en effet, « à prendre toute mesure relevant du domaine de la loi visant à adapter les règles de passation, de délais de paiement, d'exécution et de résiliation, notamment celles relatives aux pénalités contractuelles, prévues par le code de la commande publique ainsi que les stipulations des contrats publics ayant un tel objet ». Trois mesures sont à retenir.

Action éducative / Restauration scolaire

Accueil des élèves dans les écoles : un nouveau décret attendu dimanche /

CORBIER Marie-Christine

Lesechos.fr, 18/06/2020

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/accueil-des-eleves-dans-les-ecoles-un-nouveau-decret-attendu-dimanche-1216030>

Le protocole sanitaire qui doit s'appliquer dans les établissements scolaires à partir du 22 juin a été publié, mercredi soir, sur le site du ministère de l'Éducation nationale. L'assouplissement de la règle minimale d'un mètre de distance entre les élèves sera intégré dans un décret à paraître dimanche.

Nouveau protocole sanitaire à l'école : vive la classe à l'air libre ! / LESAY JEAN-DAMIEN

Localtis.info, 18/06/2020

<https://www.banquedesterritoires.fr/nouveau-protocole-sanitaire-lecole-vive-la-classe-lair-libre>

Le nouveau protocole sanitaire de l'Éducation nationale présenté dans une version provisoire aux syndicats ce 17 juin 2020 allège les règles de distanciation pour permettre à tous les élèves de revenir en classe. Il prend aussi la mesure de la limite de l'exercice... en encourageant les enseignants à faire classe en plein air.

Comprendre le nouveau protocole pour les établissements scolaires : ce qui a changé, ce qui ne change pas

Maire-info.com, 18/06/2020

<https://www.maire-info.com/deconfinement/comprendre-le-nouveau-protocole-pour-les-etablissements-scolaires-ce-qui-a-change-ce-qui-ne-change-pas-article-24322>

Le nouveau protocole sanitaire « *relatif au fonctionnement des écoles et établissements scolaires* » a été diffusé hier soir par le ministère de l'Éducation nationale. Il doit permettre le retour à l'école, dès lundi prochain, de tous les élèves, de manière « *obligatoire* ». Ce protocole a été sérieusement « *allégé* », comme l'avait promis le ministre, Jean-Michel Blanquer : le texte a subi une sérieuse cure d'amaigrissement, et est principalement marqué par « *l'assouplissement des règles de distanciation physique* ». Les mesures contenues dans ce guide s'appliquent à l'ensemble des établissements scolaires, mais également aux centres médico-scolaires et aux CIO (centres d'information et d'orientation).

Autres sujets d'actualité

➤ **Culture**

Fête de la musique : une édition 2020 très strictement encadrée / BOVI HOSY Géraldine

Lagazettedescommunes.com, 18/06/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/684229/fete-de-la-musique-une-edition-2020-tres-strictement-encadree/?abo=1>

Avec l'état d'urgence sanitaire, la fête de la musique sera organisée cette année dans des conditions inédites. Afin de garantir la sécurité des participants, elle intégrera les normes sanitaires en vigueur et sera soumise aux modalités du décret du 31 mai 2020 modifié le 14 juin. Un communiqué de presse a rappelé mardi 16 juin, les règles applicables.

<https://www.culture.gouv.fr/Presse/Communiqués-de-presse/2020-une-Fete-de-la-Musique-différente-solidaire-et-numérique>

Cinéma : des mesures pour inciter les films à sortir en salle cet été / ALCARAZ Marina, MADELAINE Nicolas

Echos (les), 18/06/2020, p. 21

<https://www.lesechos.fr/tech-medias/medias/cinema-des-mesures-pour-inciter-les-films-a-sortir-en-salle-cet-ete-1215858>

Les distributeurs et producteurs qui sortiront des films cet été auront davantage de soutien du Centre national du cinéma et de l'image animée. Les salles de cinéma bénéficieront, elles, d'une annulation de taxes sur les entrées.

Le spectacle vivant subventionné met l'Etat devant ses responsabilités / GIRARD Hélène

Lagazettedescommunes.com, 17/06/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/684072/le-spectacle-vivant-subventionne-met-letat-devant-ses-responsabilites/?abo=1>

L'Union syndicale des employeurs du secteur public du spectacle vivant a présenté le 16 juin le plan de relance qu'elle demande à l'Etat. Pour les professionnels, il y a urgence. Les chiffres qu'ils ont collectés sur l'impact de la crise montrent l'ampleur du danger qui plane sur un secteur dont les représentants rappellent le rôle dans la préservation de la cohésion sociale.

➤ **Déplacements et transports**

Les transports collectifs, grands oubliés du plan de sauvetage / ARENSONAS
Nathalie

Lagazettedescommunes.com, 17/06/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/684055/les-transports-collectifs-grands-oublies-du-plan-de-sauvetage/?abo=1>

Sept milliards d'euros pour le secteur aérien, huit pour l'automobile, quinze pour l'aéronautique, un « Plan Marshall » pour le tourisme, mais pas un euro pour les transports publics dont le déficit pourrait atteindre quatre milliards sur l'année 2020. L'Ile-de-France est la région la plus touchée.

Stationnement : « L'impression et l'envoi des avis de paiement de FPS reprendront à partir du 23 juin »

Maire-info.com, 18/06/2020

<https://www.maire-info.com/stationnement/stationnement--l'impression-et-l'envoi-des-avis-de-paiement-de-fps-reprendront-%C3%A0-partir-du-23-juin--article-24324>

L'Agence nationale de traitement automatisé des infractions (Antai) a annoncé, hier, que « *l'impression et l'envoi des avis de paiement de FPS* » (forfaits de post-stationnement), interrompus en mars, « *reprendront à partir du 23 juin* ». 250 000 avis de paiement de FPS sont en attente d'envoi aux contrevenants. Autant de recettes qui se font attendre pour les collectivités. Les messages FPS émis par les collectivités depuis le 17 mars « *ont bien été conservés et feront l'objet d'un traitement* », fait encore savoir l'Agence. L'ensemble des délais de paiement et de procédure courront à partir de la date d'envoi, renseignée sur les avis de paiement de façon à ce que les redevables ne soient « *pas lésés dans l'exercice de leurs démarches* ».

➤ **Santé Publique**

L'Assemblée vote le projet de loi sur la sortie de l'état d'urgence sanitaire

Lefigaro.fr, 18/06/2020

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/l-assemblee-vote-le-projet-de-loi-sur-la-sortie-de-l-etat-d-urgence-sanitaire-20200617>

Le texte a été adopté en première lecture, avec le soutien des élus LREM, MoDem et Agir, les oppositions de droite comme de gauche le jugeant « liberticide ». Il sera examiné au Sénat dès lundi 22 juin.

http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/dossiers/alt/fin_etat_urgence_sanitaire

A Sarcelles, près de quatre fois plus de tests positifs au coronavirus qu'en Ile-de-France

Parisien (le), 18/06/2020, p. VII

<https://www.leparisien.fr/val-d-oise-95/a-sarcelles-il-y-a-quatre-fois-plus-de-tests-positifs-au-coronavirus-qu-en-ile-de-france-17-06-2020-8337585.php>

Dans la commune de Sarcelles (Val d'Oise), 27 nouveaux cas ont été détectés ces sept derniers jours. De quoi interpeller l'Agence régionale de santé, qui fait tout pour éviter un redémarrage de l'épidémie.

➤ **Solidarité / Action sociale**

Nouvel assouplissement sous contrôle pour les visites en Ehpad / ESCUDIE JEAN-NOEL

Localtis.info, 18/06/2020

<https://www.banquedesterritoires.fr/nouvel-assouplissement-sous-contrôle-pour-les-visites-en-ehpad>

Olivier Véran a fixé les nouvelles règles applicables, en distinguant les établissements comptant encore des cas possibles ou confirmés de Covid-19. Dans tous les cas, les choses vont se faire très progressivement. Le ministère diffuse en outre une nouvelle version de sa fiche Covid-19 "Retour à la normale dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées (Ehpad, USLD et résidences autonomie)".

Déconfinement des Ehpad : vers un retour progressif à la normale / MAISONNEUVE Catherine

Lagazettedescommunes.com, 17/06/2020

<https://www.lagazettedescommunes.com/684066/deconfinement-des-ehpad-vers-un-retour-progressif-a-la-normale/?abo=1>

Les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes sans cas avéré ou possible de Covid-19 ont jusqu'au 22 juin pour élaborer un plan de retour à la normale avec deux points-clés : les visites des familles et les admissions de nouveaux résidents.

*Cette Lettre de Veille
est réalisée par les documentalistes du CNFPT.
Certains articles ne sont accessibles en ligne que sur abonnement.*

*Retrouvez nos Lettres thématiques d'Information mensuelles sur
<https://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/bin/view/LettreInformation/>*

Reflex_info@Reflex_réseau
Le réseau des documentalistes du CNFPT